

## BESOIN DE MAIN D'ŒUVRE EN ÉLEVAGE : LES SOLUTIONS SONT NOMBREUSES !

Ce n'est un scoop pour personne : les besoins de salariés qualifiés sont grandissants dans nos élevages. Or, des échanges récents avec des éleveurs nous ont amenés à réaliser que les structures vers lesquelles se tourner en Béarn n'étaient pas connues de tous, ou leurs rôles mal identifiés. Pourtant, de nombreux organismes ont pour mission d'accompagner les éleveurs et de répondre aux besoins de main d'œuvre, dont la Bourse d'Emploi des Bergers des Pyrénées-Atlantiques, portée en Béarn par l'Association des Eleveurs et Transhumants des Vallées Béarnaises (AETVB).

« Ah bon, mais la Bourse ce n'est pas que pour les bergers en estive ? » Eh non! Les animatrices traitent des offres en estive comme sur exploitation, été comme hiver, en élevage ovin, bovin, caprin... Avec pour mission d'identifier les besoins de mains d'œuvre par vallée, afin de proposer si nécessaire un poste partagé entre plusieurs employeurs. Par ailleurs, la Bourse d'Emploi accompagne les salariés afin de fidéliser la main d'œuvre sur le territoire. Par son action, elle contribue à professionnaliser les relations entre éleveurs et salariés. Outre la mise en relation employeurs-candidats, elle apporte du conseil aux éleveurs sur les aides dont ils peuvent bénéficier et les oriente vers des organismes ressources en fonction des besoins.

Ainsi, la Bourse travaille en réseau avec :

- Le Service de remplacement basco-béarnais, qui traite des offres sur exploitations et accompagne les éleveurs pour bénéficier des aides MSA (congé, aide au répit, arrêt maladie...)
- L'ANEFA Pyrénées-Atlantiques, qui traite des offres d'emploi agricole ;
- Le GEIQ AGRI QUALIF Pays de l'Adour qui propose une solution de main d'œuvre formée et adaptée au besoin des exploitants agricoles.

Quel que soit votre besoin de main d'œuvre, des solutions existent. N'hésitez pas à faire appel à ces structures.

Dans le Béarn, on produit aussi

de l'électricité renouvelable !



BRANCHEZ VOUS À LA SOURCE !



Énergie d'ici commercialise uniquement de l'électricité 100 % renouvelable, issue d'installations hydrauliques, éoliennes, solaires et biomasses, indépendantes, qui maintiennent et développent un savoir-faire ancestral très utile à l'économie locale. Certifiée par le label "Origine France Garantie", l'électricité des producteurs d'Énergie d'ici est aussi moins chère, car commercialisée directement du producteur au consommateur.

ÉNERGIE D'ICI

Siège social  
14, rue du Parc National  
64260 Arudy  
adhesion@energiesdici.fr

05 64 27 04 88

Du lundi au vendredi,  
de 9h à 18h.

www.energiesdici.fr

Suivez-nous sur les  
réseaux sociaux !





# ACTUALITÉS DU COLLECTIF



## CRÉATION D'UN PÔLE « VIANDE FERMIÈRE » EN BÉARN

Depuis 2019, le Collectif Fermier, le CIVAM et la Chambre d'agriculture proposent des actions pour structurer la filière viande en circuits courts : réponse aux appels d'offre pour les cantines, formations, visites de projets.

Fin 2023, un groupe d'éleveurs et d'éleveuses a sollicité le Collectif Fermier pour accompagner un projet ambitieux : créer un pôle viande fermière en Béarn. Ce projet se développe selon deux axes :

>> Proposer de l'appui technique aux producteurs comme le font les structures fermières en lait :UPF, AET3V, AOC, APFPB, c'est-à-dire un appui pour la conception d'ateliers, les techniques de transformation, le suivi sanitaire, des formations, la structuration de la filière pour fournir la restauration collective et traditionnelle et une animation de projets sur des sujets de recherche et développement.

>> Créer un lieu de transformation collectif autour de Pau pour répondre à la demande de nombreux éleveurs mais aussi pour proposer des formations et fournir la plateforme Mangez béarnais ! de façon plus efficace.

Le groupe d'éleveurs et éleveuses a rencontré la Chambre d'agriculture et le CFPPA en début d'année. Ces deux structures sont en cours de réflexion pour proposer cet accompagnement technique. Nous devrions avoir un retour courant mai. En attendant, le groupe d'éleveur a entamé une réflexion pour se structurer en CUMA afin de porter le projet d'atelier.

Une visite de la CUMA XUHITO est en cours d'organisation pour profiter de leur expérience. Cette CUMA située à Anhaux au Pays Basque, regroupe une trentaine de producteurs autour d'un atelier de transformation fermière.

Vous souhaitez plus d'information sur le projet ou rejoindre le groupe de travail ?

Collectif Fermier 64 - Clément Chomeau - 06 75 33 55 57

CIVAM Béarn - Jessica Thomas - 06 89 39 88 81

Chambre d'agriculture - Laure Antchagno - 06 11 63 20 83



## UN TRACTEUR ÉLECTRIQUE MADE IN BÉARN !

**Adrien LEGOAS, fils d'agricultrice est un ingénieur béarnais. Il a récemment conçu un "tracteur" électrique.**

Il nous raconte sa démarche : « j'ai créé cet outil pour le domaine Latapy (Jurançon) avec une nouvelle approche. On est parti du constat que les machines agricoles du marché étaient impossibles à électrifier et par conséquent devaient être repensées. Pour ça on a regardé à Latapy quels étaient les besoins et on est arrivé au constat suivant :

- La plupart des outils utilisés seraient mieux à l'avant;
- Seuls les outils de travail du rang ont besoin d'un relevage traditionnel (à Latapy il s'agit uniquement du gyrobroyeur);
- La prise de force est peu utilisée
- Peu d'outils ont besoin de toute la puissance moteur;

Nous sommes déjà en train de finaliser la fabrication d'un relevage spécifique au travail du rang pouvant recevoir rogneuse, intercep, releveuse.

Un pulvérisateur basse consommation va entrer en fabrication dans les semaines qui viennent. D'autres outils sont eux en conception : rogneuse, planteuse/repiqueuse, maraîchage, désherbeuse assistée par GPS, chariot de récolte.

Ce tracteur a aussi une fonction semi autonome qui permet par exemple lors d'opération de récolte de se déplacer seul sur une culture en présence d'un opérateur qui lui ramasserait les produits.



**Une vidéo est visible sur la page Facebook [ICI](#).**

**Plus d'informations :**

**Adrien LEGOAS**

**[adrien.legoas@gmail.com](mailto:adrien.legoas@gmail.com)**

# ACHATS GROUPES DU COLLECTIF



## 2024 : MICRO COTISATION, GNR, CONTRATS GAZ ET ELECTRICITÉ EN COURS

Cette année encore, nous vous remercions par avance de régler votre micro cotisation (6€) pour pouvoir bénéficier des avantages négociés par le Collectif Fermier :

pour le GAZ: des contrats aux tarifs négociés chez 2 fournisseurs

pour le GNR : des mises en concurrence 2 fois par mois pour avoir les meilleurs tarifs

pour l'électricité : une étude en cours avec récolte du plus grand nombre de facture possible. Vous pouvez me faire passer votre facture d'électricité la plus récente par mail (anonymat garanti) à l'adresse : [animation.cf64@gmail.com](mailto:animation.cf64@gmail.com) ( avec votre production en information).

+ d'infos au 06 28 35 35 91 et sur le site [www.collectiffermier.fr](http://www.collectiffermier.fr)

**Dupuy  
Emballages**

Distributeur

**Point E**

Votre réseau gagnant

Nous vous accompagnons et conseillons  
dans le choix de la meilleure solution à vos besoins :



**Métiers  
de bouche**



**Articles  
de fêtes**



**Emballages  
alimentaires**

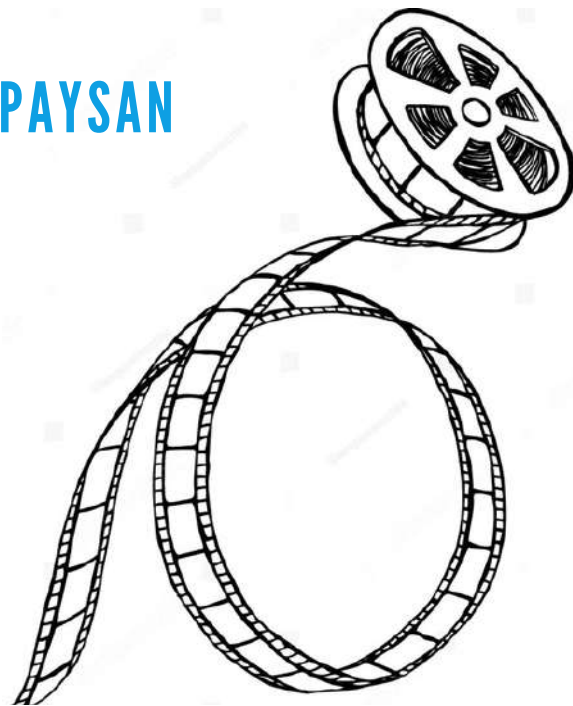


**Hygiène  
et EPI**



← Pensez à scanner ce QR Code pour atterrir  
sur notre page 

477, avenue des Sports - 40500 MONTAUT  
Tél. : 05 58 76 30 55 / Mail : [contact@dupuy-emballages.fr](mailto:contact@dupuy-emballages.fr)



Mardi 5 mars, 20h30, une cinquantaine de personnes, issues ou non du monde agricole, se réunissent au cinéma le Luxor d'Oloron. Ce soir là, le film à l'affiche relate l'histoire d'une ferme familiale savoyarde suivie sur 3 générations d'éleveurs. Il s'agit de la dernière réalisation de Gilles Perret intitulée « La ferme des Bertrand ». En fin de séance, trois intervenants se font tourner le micro pour engager la discussion avec le public : Etienne, paysan et syndicaliste, Daniel, éleveur laitier déterminé à transmettre sa ferme, et Léo, animateur transmission-installation.

Les prises de parole s'enchaînent alors dans la salle pour questionner et confronter les points de vue. Quel rôle social pour l'agriculture ? Comment garantir un revenu paysan digne ? Comment transmettre les modèles pré-existants aux nouvelles générations ? De quoi discuter toute la nuit ! Malheureusement nous n'avions qu'une heure.

Des rencontres « agricoles » de ce type, l'ABDEA en a d'autres en réserve pour les mois qui viennent :

- **Jeudi 26/04** : Projection-débat de « La Réponse des bergers » au Cinéma d'Arudy. Pour aborder les défis de l'installation en région pastorale. Des berger.e.s de vallée d'Ossau interviendront pour témoigner de leur parcours personnel ;
- **Dimanche 16/06** : Théâtre à la ferme chez Lait's Ptits Béarnais à Castétis, sur le thème de l'élevage plein air. Au programme de la journée : repas paysan ; table ronde avec la Conf' paysanne et le collectif Sauve qui Poule ; et enfin la pièce de théâtre : « Pourquoi les poules préfèrent être élevées en batterie ».



# UN AUDIT SÉCURITÉ SUR VOTRE FERME ?



Il faut parfois aller loin pour rencontrer les acteurs locaux. C'est ainsi que 2 gendarmes patrouillaient dans les allées du Salon de l'Agriculture pour faire connaître leur mission : intervenir en amont des cambriolages sur les fermes. Pour ce faire, le binôme se rend chez vous et fait une visite avec un regard d'expert : connaissant parfaitement les manoeuvres des voleurs, ils peuvent vous lister les points de faiblesse de votre ferme et vous conseiller pour la mise en sécurité du site (cloture, chien, vidéoprotection etc.).

Leur intervention est gratuite, il suffit de les contacter ! Numéro ci-dessous !



**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Adjudant-Chef Patrice LETELLIER  
Groupement de Gendarmerie des Pyrénées-Atlantiques  
Référént Sûreté en P.T.M & en Vidéoprotection  
4 Cours Léon Bérard  
64000 PAU  
Tél : 05.59.82.40.38 ou 06.18.42.14.37  
Mail : [cptm.ggd64@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cptm.ggd64@gendarmerie.interieur.gouv.fr)



**Gendarmerie nationale**

## RANGER, JETER, TRIER !



Les documents relatifs aux aides PAC : Il est conseillé de garder les déclarations Pac ou les autorisations d'exploiter durant toute la durée de l'activité de l'exploitation.

Les documents fiscaux : Liasses fiscales, déclarations de TVA... sont à conserver au moins pendant 6 ans à partir de l'année d'imposition.

Les documents juridiques : Pour la plupart des documents juridiques relatifs aux sociétés (statuts, procès verbaux d'AG extraordinaire ou ordinaire, règlement intérieur, mises à disposition foncière ....) , il convient de les garder de manière illimitée ou au plus 5 ans à compter de la radiation de la société au RCS.

Les documents relatifs à la main d'oeuvre salariale : La plupart des documents (déclaration unique d'embauche, contrat, bulletins de salaire, déclaration de charges sociales MSA ...) liés aux salariés sont à conserver au moins pendant 5 ans après le départ du ou des salarié(s) de l'exploitation et même 30 ans pour les documents relatifs à l'intéressement.

Les permis de construire et les attestations de formations : 10 ans notamment formation certiphyto.

Les autres documents en général : La durée de conservation conseillée est de 5 à 6 ans.

## JEUNES INSTALLEES : 2 FORMATIONS POUR VOUS À L'AUTOMNE (EN PARTENARAIT AVEC L'AFOG)

Une formation pour comprendre votre liasse fiscale et analyser vos chiffres : ça peut servir ! ;)

LE 24 OCTOBRE 2024

Et comment lancer son entreprise sans plan de trésorerie ????

Une formation pour éviter les agios et découverts au démarrage de son activité : malin !!

LE 17 OCTOBRE 2024

**+ d'infos au 06 28 35 35 91 ou 05 59 34 98 07**